



REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL

Genève, le 23 mai 2012

MISSION PERMANENTE DU SENEGAL
AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
26, Chemin de Joinville - COINTRIN - GENEVE 1216
FAX (4122) 740 07 11 - TEL : (4122) 918 02 30
E MAIL : mission.senegal@ties.itu.int

DECLARATION DU SENEGAL
A L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE L'INDONESIE

Madame la Présidente,

Je voudrais remercier et féliciter la délégation indonésienne pour la présentation des Nations Unies qui a été faite son Rapport national.

Ce Rapport n'occulte pas les progrès réalisés par l'Indonésie depuis le premier cycle de l'EPU et les contraintes auxquelles ce pays continue de faire face.

A cet égard, je salue le renforcement du cadre normatif et institutionnel relatif aux droits de l'homme et les mesures prises en application de certaines recommandations déjà faites à l'Indonésie. En outre, s'inscrivent dans le même ordre d'idées, les initiatives en faveur de l'égalité de genre, de l'autonomisation des femmes et de la protection de l'enfance.

Ma délégation voudrait faire les recommandations ci-après :

- **Poursuivre les efforts de lutte contre la pauvreté ;**
- **Renforcer la promotion du droit à l'éducation et à la santé dans les zones défavorisées.**

Je vous remercie.